

A. BORMANN

Agence et Commission

Bruxelles, le 21 Août 1899.

5, Parvis Ste-Gudule.



Monsieur le Ministre de l'Agriculture & des Travaux publics
Bruxelles.

Monsieur le Ministre,

From arch M.

J'ai l'honneur de me référer à la lettre ci-jointe de mon mandataire, Monsieur Moecke, & de vous prier de bien vouloir m'avertir pour le cas, que vous déciderez à employer la Poussiéricide produit, que Monsieur Moecke & son ancien représentant, Monsieur R. Defalque ont soumis au Ministère du Chemin de fer & que celui-ci a transmis à votre ministère par sa lettre M. 14690.

Je me permets, Monsieur le Ministre, d'appeler votre bienveillante attention sur la grande utilité, que présente mon produit, pour les Bureaux du chemin de fer, des postes, télégraphes etc. ainsi que pour les Musées.

Je me tiens à vos ordres pour les essais, que vous jugerez nécessaires & vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération

A. Bormann
5 Parvis St. Gudule

Bruxelles 17 Août 1899.

Monsieur le Ministre
de l'Agriculture, des Travaux publics
Bruxelles

Monsieur le Ministre,

4884
94

J'ai l'honneur de vous in-
former, que j'ai nommé Monsieur
H. Normann, 5 Parvis St. Gudule à
Bruxelles, mon représentant général
en remplacement de Monsieur R. Desbaze.
Monsieur Normann est seul chargé de
traiter mon produit, Poussiéricide
vous fournis pour l'application dans
les Bureaux & magasins de l'Etat -

Je déclare donc, que Monsieur
Normann a seul qualité de contracter
en mon lieu & place & de vendre mon
produit. Je vous prie donc, de vous
adresser à lui, le cas échéant, & d'agréer,
Monsieur le Ministre, l'assurance
de ma haute considération

Albert Moocke
9. Rue des Pénitents